

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



PLANNING ACTIVITÉS

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH):

MACAU ELEMENTAIRE

PÉRIODE :

MERCREDI FEVRIER-MARS-AVRIL

Mercredi 25 Février	Crée ta flamme olympique Puzzle sportif Fresque sportive Initiation Kick Ball	
Mercredi 04 Mars	Anneau Olympique Initiation Thèque Petits jeux extérieurs Atelier culinaire : gâteau en forme de ballon de rugby	
Mercredi 11 Mars	Le guide et l'aveugle Reproduction de différentes balles ou ballons Fabrication Pompons	SORTIE VELO Pour les CP-CE1 Viens avec ton vélo en bon état et vérifié et ton casque Départ : 10h00 Retour : 16h00

Mercredi 18 Mars

**Crées ton propre logo d'équipe
Sagamore
Fabrication baby-foot**

SORTIE VELO

**Projet « art et nature »
Pour les CE2-CM
Viens avec ton vélo en bon état
et vérifié et ton casque
Départ : 10h
Retour : 16h**

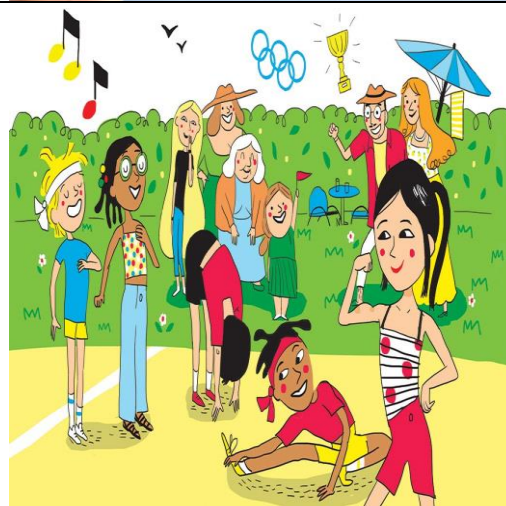
Mercredi 25 Mars

**Diplômes Olympiades
Création de mini Basketball
Anneau olympique en main
Sensibilisation sur les
premiers jeux olympiques +
débat**



Mercredi 1^{er} Avril

OLYMPIADES
**Viens avec une tenue sportive
et adaptée à la météo**



INFOS PRATIQUES

Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'un des 6 accueils de votre choix :

- 1 ACM ARSAC**
14 avenue de Ligondras
33460 Arsac
Tél : 05 57 88 62 12 / 06 45 75 37 26
alsh.arsac@medoc-estuaire.fr
Directrice : Sarah DUBERNET
Adjoint pédagogique : Julien CAUSSE

- 2 ACM CUSSAC / MS CUSSAC LAMARQUE**
34 avenue du Haut Médoc
33460 Cussac Fort-Médoc
Tél : 06 15 46 48 28
mscussaclamarque@medoc-estuaire.fr
Directrice : Ludvine LEYVIGNE
Adjointe pédagogique : Jennifer DUVILLE

- 3 ACM LUDON-MÉDOC**
25 rue du général de Gaulle (mater)
1 bis place Jean Jaurès (élém)
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 57 88 43 41 / 06 26 79 08 84 (mater)
Tél : 05 57 88 47 74 / 06 45 75 22 21 (élém)
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
Directrice : Audrey DESBOS
Adjointe pédagogique : Lauren VINCENSINI

- 4 ACM MACAU**
5 chemin du Biroulet
33460 Macau
Tél : 05 57 88 28 32 / 06 45 75 53 64 (mater)
12 avenue du Général de Gaulle - 33460 Macau
Tél : 05 24 73 62 09 / 06 45 75 53 64 (élém)
alsh.macau@medoc-estuaire.fr
Directrice : Stéphanie DENIS
Adjoint pédagogique : Alexandre COULON

- 5 ACM LE PIAN-MÉDOC**
137 allée Grammont
33290 Le Plan-Médoc
Tél : 05 56 96 21 90 / 06 46 90 17 82
alsh.leplan@medoc-estuaire.fr
Directrice : Elodie LAUTREC
Adjoints pédagogiques :
Nathalie BELOT/Thibault CHIMITS

- 6 ACM SOUSSANS / MS ARCINS SOUSSANS**
Place de l'église
33460 Soussans
Tél : 05 57 89 83 13 / 06 45 75 21 99
mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr
Directrice : Juanita CARBONNEL
Adjointe pédagogique : Jennifer DUBOURDIEU



HORAIRES D'ACCUEIL

OUVERTURE : 7H - FERMETURE : 19H

- ▶ Il est demandé aux familles de prévenir si leurs enfants arrivent après 9h.
- ▶ Pour les sorties, les horaires de départ et de retour seront communiqués sur le planning d'activité.
- ▶ Les enfants étant susceptibles de se salir, nous vous recommandons de leur fournir une tenue adaptée aux activités et peu fragile tout en prenant en compte la météo.
- ▶ L'équipe se réserve le droit de changer le planning d'activités : en fonction du temps (Pour les animations en extérieur) et du souhait des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)

INSCRIPTION / ANNULATION

Les inscriptions et annulations se font uniquement par le biais du portail famille. Les plannings d'activités sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Annulation : Toute annulation sera effectuée dans un délai de 10 jours avant pour les vacances et 7 jours avant pour les mercredis directement sur le portail famille.

Passé ce délai, la journée sera facturée sauf certificat médical.

Pour rappel, les familles ont pour obligation de prévenir de l'absence de leur enfant. Si le délai est dépassé, il faudra prendre contact avec l'équipe du centre par mail, SMS ou appel téléphonique.



PORTAIL FAMILLE :
www.communes-cma.cartepius.fr
05 57 88 08 08 / portailfamille@medoc-estuaire.fr



MODIFICATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour tout changement de quotient familial, merci d'en informer le directeur de la structure et de fournir un justificatif afin que ce dernier soit appliqué pour la prochaine facturation.